



Centre  
Technique  
des Bois  
de Guyane

## Et en Guyane ?

### Un observatoire pour la filière Bois

---

---

#### Sommaire :

Et en Guyane ?	
- un observatoire pour la filière bois.	1
- les finitions pour le bois à l'extérieur	2
- du nouveau pour le contrôle de l'état parasitaire des bâtiments	2
Chantier Bois en Guyane : le Collège St Laurent III	3
Dossier : Contraintes admissibles des bois en structure	4
Lu pour Vous : aménagements extérieurs : cap sur le bois !	6
Autres nouvelles :	
- la semaine du bois	7
- parquets et lambris : un abaque pour éviter les essais feu	7
- quelques normes récemment publiées	7
Le bois du mois : le Jaboty	8

Le Centre technique des bois de Guyane a été chargé par le comité consultatif forêt-bois de la mise en place de l'observatoire de la filière bois en Guyane. D'un point de vue général, l'observatoire a comme objectif d'aider chaque acteur et partenaire de la filière à disposer d'une meilleure information pour améliorer son activité : pour l'entreprise, il apporte des informations sur son secteur d'activité, les marchés des bois et leurs évolutions par type de produit. Pour les collectivités, les chambres consulaires et les organisations professionnelles, il leur permet de définir leur politique sectorielle en s'appuyant sur des informations plus précises.

Les objectifs spécifiques de l'observatoire visent à mieux connaître l'ensemble de la filière bois en Guyane; depuis l'exploitation forestière jusqu'aux domaines de la première et de la deuxième transformation: quels sont les acteurs économiques, quel est le poids économique du secteur, l'importance du secteur en terme d'emplois, les différents types de productions, les moyens de production, les modes de commercialisation, le marché régional des bois et les freins au développement de l'activité des entreprises.

Les principaux résultats attendus consistent à recueillir des informations fiables et à les faire partager à l'ensemble des entreprises et acteurs de la filière. Il s'agit ainsi d'appuyer chaque acteur à définir une politique ou une stratégie performante. Au niveau régional, l'observatoire permettra d'appuyer la définition de la politique sectorielle. Les informations fournies par l'observatoire permettront aux décideurs de définir et d'évaluer l'intérêt des actions à mener pour appuyer la filière bois dans différents domaines tels que l'encouragement de certaines productions pour lesquelles la Guyane a des avantages comparatifs, la réalisation d'actions ciblées en matière de formation du personnel, l'appui marketing, etc.

Le travail se décompose en plusieurs actions complémentaires : Recueil de données auprès des entreprises, des services de la statistique, de l'iedom et des douanes, de toute autre source fiable d'information dans le domaine. Le CTBG consultera tous les organismes détenant des données sur la filière bois et complètera ces informations par une enquête exhaustive réalisée sous forme d'entretiens approfondis avec les responsables de chaque entreprise. Dans ce cadre, les agents du CTBG sont tenus au secret professionnel et les données recueillies seront traitées dans le respect des règles de confidentialité. Ces données seront utilisées strictement dans le cadre de l'observatoire pour un traitement statistique permettant de faire ressortir des moyennes et tendances.

La première phase de mise en place vise à dresser un état des lieux précis des entreprises de première et seconde transformation du bois. L'observatoire permettra ensuite de réaliser le suivi des évolutions constatées en terme d'activité, d'emploi et de position de la filière dans l'environnement régional.

Les résultats seront présentés sous la forme de tableaux et graphiques permettant une bonne lisibilité des informations. L'observatoire diffusera des résultats statistiques sous forme de publications commentés qui seront diffusés à tous les acteurs de la filière sous la forme d'un rapport de synthèse. Ces résultats seront également présentés et commentés à l'occasion d'une présentation audiovisuelle réalisée par le CTBG à l'issue de la mise en place de l'observatoire.

François Pinta, CTBG